

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 27 MARS 2018

**Date de la convocation :** 22/03/2018

**Date d'affichage :** 22/03/2018

**Nombre de conseillers :** en exercice : 14

**Présents :** 12 Votants : 10 + 2 pouvoirs

Le mardi 27 mars 2018 à 19 heures, le Conseil Municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

**Etaient présents** : Mesdames Rey Suzy, Burlet Brigitte, Maryvonne Curiallet, Pin Marie-Thérèse, Lenfant Anne – Messieurs Claret Jean-Paul, Charquet Pierre, Rey Michel, D'Hooghe Jacques, Claude Chêne, Damien Lavit

**Absents excusés ayant donné procurations :**

Monsieur Vincent Wall a donné procuration à Monsieur Claude Chêne

Monsieur Xavier Brancaz a donné procuration à Madame Anne Lenfant

**Absent** : Levrot Laurent

Michel Rey est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance, en remerciant l'ensemble des personnes présentes, il rappelle l'ordre du jour ;

#### **I. APPROBATION MARCHES AMENAGEMENT DES BUREAUX :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des travaux relatifs à l'aménagement des bureaux dans un bâtiment communal.

Monsieur Le Maire présente les résultats de la mise en concurrence des entreprises.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve les marchés avec les entreprises suivantes :

▶ Lot n° 1 : Démolition maçonnerie  
Entreprise GOMES DOS SANTOS  
Montant du marché : 19 500.80 euros HT

▶ Lot n° 3 : Cloisons plafond  
Entreprise CLEMENT DECOR  
Montant du marché : 29 918.50 euros HT

▶ Lot n° 4 : Electricité  
Entreprise REAME  
Montant du marché : 29 100 euros HT

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

▶ Lot n° 5 : Sanitaire, chauffage, ventilation  
Entreprise L'ART DU CVC  
Montant du marché : 31 600 euros HT

▶ Lot n° 6 : Carrelage, chape  
Entreprise A TOUS CARREAUX  
Montant du marché : 18 171.16 euros HT

▶ Lot n° 7 : Sol Souple  
Entreprise CLEMENT DECOR  
Montant du marché : 8 831 euros HT

▶ Lot n° 8 : Peinture  
Entreprise CLEMENT DECOR  
Montant du marché : 12 144.80 euros HT

- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°476**

En ce qui concerne le lot Menuiserie déclaré infructueux (faute de réponse), des entreprises de menuiserie seront à nouveau consultées pour une réponse pour le 9 avril 2018. Ce lot sera donc validé ultérieurement.

## **II. APPROBATION AVENANT AUBERGE : ENTREPRISE LAREAL :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux relatifs à la réhabilitation de l'Auberge ont nécessité des travaux supplémentaires indispensables qui n'étaient pas prévus au marché initial.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le nouveau décompte de l'entreprise LAREAL :

- Montant des travaux initialement prévus : 37 620.00 euros HT, soit 45 144.00 euros TTC
- Travaux supplémentaires : 2 599.60 euros HT soit de 3 119.52 euros TTC,
- Nouveau montant des travaux : 40 219.60 euros HT soit 48 263.52 euros TTC.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°477**

## **III. APPROBATION AVENANTS ISOLATION TOITURE : ENTREPRISE CELLAOUATE :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux relatifs à la rénovation thermique et l'isolation de la toiture du bâtiment communal ont nécessité des travaux supplémentaires indispensables qui n'étaient pas prévus au marché initial.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le nouveau décompte de l'entreprise CELLAOUATE :

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

- Montant des travaux initialement prévus : 56 461.60 euros HT, soit 67 753.92 euros TTC
- Travaux supplémentaires : 1 352.00 euros HT soit de 1 622.40 euros TTC,
- Nouveau montant des travaux : 57 813.60 euros HT soit 69 376.32 euros TTC.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°478**

#### **IV. DEMANDE DE SUBVENTION DETR (BOULANGERIE) :**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet d'implantation d'une boulangerie dans une partie du bâtiment communal situé en face de la coopérative laitière.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le projet d'aménagement de locaux pour l'implantation d'une boulangerie
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 123 790 € HT
- approuve le plan de financement, ci-dessous :

<b>Montant de l'opération :</b>	<b>123 790 € HT</b>
<b>Plan de financement :</b>	
- Subventions de l'Etat (DETR) sollicitée	60 000 € HT
- Subvention de la Région Rhône-Alpes Auvergne sollicitée	30 000 € HT
<b>Total subventions sollicitées</b>	<b>90 000 € HT</b>
- Auto financement de la commune	33 790 € HT
<b>- Total :</b>	<b>123 790 € HT</b>

- Sollicite la subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune
- autorise Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°479**

#### **V. INSTAURATION DU RIFSEEP :**

La délibération est revenue de la Préfecture avec l'obligation de mettre en place la part fixe (IFSE) et la part optionnelle (CIA). Un courrier de réponse sera établi à la Préfecture et ce dossier sera mise à l'ordre du jour au prochain conseil.

#### **VI. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DSP POUR LE CAMPING DE L'OURSON :**

**Monsieur le Maire :**

**Revient** devant le Conseil Municipal pour évoquer le dossier du camping-caravaneige de l'Ourson.  
**Rappelle** que par la délibération du 24 janvier 2018, le conseil municipal a approuvé le principe de l'exploitation de cet équipement dans le cadre d'une délégation de service public.

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

**Rappelle** que selon l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit désigner une commission de délégation de service public, qui sera amené à agréer les candidats et à formuler un avis sur les offres reçues.

**Invite** le conseil municipal, dans le cadre et en vertu de l'article L.1411-5 précité, à désigner les membres de cette commission de délégation de service public.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**Vu** l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'exposé de Monsieur le Maire,

**Vu** le rapport préparatoire à la délégation,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°451 en date du 24 janvier 2018 portant approbation du principe de la délégation de service public du camping-caravaneige de l'Ourson,

**Désigne**, au terme d'un scrutin à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres de la commission de délégation de service public :

Au titre de membre titulaire de la commission de délégation de service public :

- Monsieur le Maire, Jean-Paul CLARET ;
- Monsieur Michel REY ;
- Madame Brigitte BURLET ;
- Monsieur Claude CHENE ;

Au titre de membre suppléant de la commission de délégation de service public :

- Monsieur Jacques D'HOOGHE ;
- Monsieur Pierre CHARQUET ;
- Madame Maryvonne CURIALLET.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**

**Délibération n°481**

#### **VII. RETOUR DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE SUR 4 JOURS : ANNEE 2018 / 2019 :**

Monsieur Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre d'une uniformisation sur la vallée et de la mutualisation des intervenants d'une part et d'une enquête menée auprès des parents d'élèves d'autre part, un retour à la semaine de 4 jours est souhaité.

A savoir le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité décide:

- le retour à la semaine de 4 jours

**Vote pour : 9 + 2 pouvoirs voix + 1 abstention**

**Délibération n°482**

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

#### **VIII. TARIFS MUSEE :**

Monsieur Le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (modification de prix et création de nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de ces produits et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.
- D'approuver l'opération « Groupon »

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°483**

#### **IX. TRAVAUX FORET COMMUNALE 2018 :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la programmation annuelle des actions de l'ONF relatif à la forêt pour l'année 2018.

- Travaux d'investissements : 2 993.56 € HT
- Travaux d'entretien et de maintenance : 2 886.08 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Approuve le programme d'actions pour l'année 2018.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°484**

#### **X. DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME 2018 DES TRAVAUX A REALISER EN FORET COMMUNALE :**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale, parcelle Q proposés par les services de l'ONF pour l'année 2018.

La nature des travaux est la suivante : dépressage et nettoyage manuel en plein de jeune peuplement résineux à 6-9 m.

Le montant estimatif des travaux est de 2 993.56 euros HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- Sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Régional pour la réalisation des travaux
- Demande au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**  
**Délibération n°485**

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## MAIRIE

### 73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

#### XI. APPROBATION MAITRISE D'ŒUVRE – BATIMENT COMMUNAL :

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux de rénovation thermique du bâtiment communal : travaux d'isolation de toiture et du pignon Nord, fenêtres de toiture.

Par délibération du 07 mars 2017, le conseil municipal avait approuvé la proposition d'honoraires de Monsieur CATHIARD, architecte, pour un montant de 7 600 € HT. L'estimatif des travaux étant ramené à 85 000 € HT, le montant des honoraires s'élève à 6 800 € HT, (au lieu de 7600 € HT)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve la proposition de mission suivante :

Michel CATHIARD - Architecte	MONTANT
Honoraires HT	6 800 €
TVA 20 %	1 360 €
Total TTC	8 160 €

Autorise Monsieur Le Maire à signer la proposition de mission.

**Vote pour : 10 + 2 pouvoirs voix**

**Délibération n°486**

#### XII. QUESTIONS DIVERSES :

##### 1. Eclairage public :

De nombreux lampadaires ne fonctionnent plus. Une demande auprès de Monsieur GONZALEZ sera faite afin de recenser les besoins dans les villages et établir un devis.

##### 2. Orange :

Au vu des problèmes de réseaux, un rendez-vous sera pris avec Orange afin d'informer les responsables réseaux des conséquences.

##### 3. Réunions à venir :

- Commission impôts : mercredi 28 mars 2018 à 9h30
- 4C réunion jeunesse : mercredi 28 mars 2018 à 18h30
- AADEC réunion fêtes des artisans : mercredi 28 mars 2018 à 19h00
- Réunions pour les pompiers : jeudi 29 mars 2018 à 10h00
- 4C Conseil : jeudi 29 mars 2018 à 19h00
- EPIC : mardi 3 avril 2018 à 9h30
- Propriétaires La Plagne : mercredi 4 avril 2018
- 4C schéma eau / assainissement : mercredi 11 avril 2018 à 17h30
- PLUI : samedi 14 avril 2018 à 8h30
- PLUI : samedi 28 avril 2018 à 8h30

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

**MAIRIE**

**73670 ENTREMONT-LE-VIEUX**

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

**Prochain Conseil Municipal : mardi 10 avril 2018 à 19h30**

Levée de la séance à 22h00

Fait à Entremont le Vieux,  
Le 15 octobre 2018

Le Maire,  
Jean-Paul Claret

  


